

# Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 13 juillet 2018

Présents : 15/18 élus

Excusés : Isabelle Rebillard, Valérie Le Bideau, Antonio Corsetti

Secrétaire de séance : Jocelyne Serrano

Valérie Le Bideau donne pouvoir à Guy Servet pour voter les délibérations prises au cours de la séance.

## Ordre du jour :

### I Délibérations :

- 1/ Changement de locataire à l'école du Mollard – départ de monsieur Dimitri Lefrancq
- 2/ Convention avec la nouvelle société pour la protection des animaux (SACPA)
- 3/ Convention arrêt pour prestation avec la SPA

### II Questions diverses :

- Emplois jeunes pour cet été
- Projet aménagement du Boulevard
- Projet de balnéothérapie pour chevaux aux Essarts
- Point sur l'ambroisie
- Renforcement garderie et cantine
- CCAS – plan canicule
- Subvention piste forestière (Tramolé) montant : 24 320 €
- Bibliothèque (étude béton armé) société CETIS 3 400 € HT et EDIFIS 4 100 € HT
- Etude financière (SIMCO)

Début de la séance : 19h15

Approbation du compte rendu de la réunion du vendredi 8 juin 2018 par les membres du Conseil Municipal.

### I Délibérations :

1/ Changement de locataire à l'école du Mollard – départ de madame et monsieur Lefrancq :  
Départ de l'appartement, situé chemin de la Laiterie à l'ancienne école du Mollard, d'une superficie de 76 m<sup>2</sup> à compter du 28 juin 2018.  
Monsieur le Maire expose à l'assemblée le souhait de madame Goudal Céline d'occuper ce logement.  
Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la location dudit appartement par madame Goudal et autorise, à l'unanimité, monsieur le Maire à établir le bail de location pour un loyer mensuel de 428.33 € + 100 € de provision sur charges à compter du 01 août 2018.

2/ Convention avec la nouvelle société pour la protection des animaux (SACPA) :  
Contrat proposé par monsieur le Maire avec la SACPA, renouvelable tous les ans durant trois ans – beaucoup plus de prestations que la SPA avec un coût plus important.  
Pour information : - la SPA 0.40 cts/habitant soit 830.00 €/an

- la SACPA 1 884.55 €/an pour 2 108 habitants.

Vu la fermeture de la SPA Nord Isère et par conséquent la rupture de la convention signée avec cette dernière pour la capture des animaux errants sur la commune au 30 juin 2018, le Conseil Municipal, après délibération autorisée, à l'unanimité, monsieur le Maire à signer le marché de prestations avec la SACPA.

3/ Convention arrêt pour prestation avec la SPA :

Diminution de la subvention annuelle allouée à la SPA Nord Isère et fin de la convention.

Monsieur le Maire explique avoir reçu un courrier de la SPA notifiant une cessation d'activité dès le 01 juillet 2018. Par conséquent, la subvention attribuée pour 2018 pour la capture des animaux errants sur la commune doit être recalculée. Le montant de cette dernière sera alors évalué à 415.00 € au lieu de 830.00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement à la SPA Nord Isère d'une subvention d'un montant de 415.00 € à la SPA, correspondant au premier semestre 2018.

II Questions diverses :

-Emplois jeunes pour cet été :

Robert Gonod explique : pour les espaces verts et le technique – Thomas Bonvallet du 02 au 27/07/18 et Solène Antoine du 31/07 au 24/08/18.

: à la poste - Maëva Perrot remplace Sylvie Vacher

: pour le traitement de dossiers administratifs – Célia Roger du 05 au 19/07/18

-Projet d'aménagement du Boulevard :

Bureau d'études mandaté (Damien Fallaix) – durée du projet : 4 ans

3 propositions évoquées : - 1 déviation

-2 acquérir des terrains

-3 aménagement plus simple

(mettre éventuellement un gros «circulateur» car de nombreuses maisons d'où circulation importante)

-Projet de balnéothérapie pour chevaux aux Essarts :

Projet d'achat du haras de Bonnevaux pour la création d'un centre de balnéothérapie de 840 m<sup>2</sup> pour chevaux.

Clientèle aisée = 1 700 €/mois/cheval – 24 box prévus

Besoin de construire un manège couvert.

-Point sur l'ambrosie :

Michel Buisson – beaucoup de parcelles et le long des routes sont infestés par l'ambrosie.

Madame Masson se propose d'assister Michel Buisson si besoin pour rencontrer les propriétaires de terrains, faire des courriers .... Sachant que le mois d'août est une période «alerte ambrosie», avec par conséquent un risque d'allergie important.

-Renforcement garderie et cantine :

Robert Gonod -Isabelle Matheus a été recrutée afin de renforcer l'équipe actuelle à hauteur de 14h00/semaine

Cantine - pointe à 114 enfants – actuellement 7 agents pour 2 services.

Projet d'un contrat en alternance pour le périscolaire.

- C.C.A.S plan canicule

Jocelyne Serrano – suite réunion C.C.A.S du mercredi 11 juillet 2018, 17 personnes ont été recensées «personnes fragiles de 70 ans et plus, à surveiller sur la commune». Visites, bouteilles d'eau et recommandations seront apportées par les membres du C.C.A.S à ces personnes.

Plan canicule activé pour la période allant du 01 juin au 15 septembre selon notification préfectorale.

-Subvention piste forestière (Tramolé) montant 24 320 € :

Subvention région : 24 320 €

L'ONF est le maître d'œuvre.

-Bibliothèque (étude béton armé) société CETIS 3 400 € HT et EDIFIS 4 100 € HT :

Délai de recours venant de l'état : 3 mois pour acceptation déclaration préalable

CETIS est la société la mieux placée pour une étude béton armé.

Logiquement en septembre, lancement des marchés.

-Etude financière (SIMCO) – exercice 2014 à 2017 :

Bureau d'études habilité à faire une expertise financière complète de la commune (fiscalité locale, prospective budgétaire, DGF (dotation globale de financement), FPIC, les dépenses, les recettes, les emprunts... – Analyse financière rétrospective aboutissant à un bilan rédigé par SIMCO : la commune obtient des résultats satisfaisants d'où une stabilité financière.

-Guy Servet – courrier de remerciement de monsieur Leblond suite à son départ à la retraite. Ce dernier remercie le Conseil Municipal, les employés municipaux pour leur dévouement et affirme être bien content d'avoir reçu la médaille communale de la part de monsieur le Maire.

-Guy Servet – recrutement prochain d'un DGS au sein de la mairie

Fin de la séance : 20h15